

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

AMENDEMENT

N° CS1513

présenté par

M. de Lépinau, M. Bentz, M. Dessigny, M. Frappé, Mme Hamelet, Mme Lorho, M. Odoul,
Mme Pollet, Mme Dogor-Such, M. Ménagé et Mme Loir

ARTICLE 7

Retiré avant publication.